

InfoSite

Proposition de site Natura 2000
n° PC71 - Vallée de l'Antenne



Lettre d'information du site potentiel NATURA 2000 n° PC71

n° 2 - décembre 2006

ÉDITORIAL

Une mise en œuvre dynamique grâce à vous

C'est avec un plaisir renouvelé que je vous adresse ce second numéro de notre lettre de liaison InfoSite. Elle vient clôturer une deuxième année d'un fructueux travail de mise en œuvre, et une troisième tout aussi active se profile à l'horizon.

L'année 2006 a d'abord vu se poursuivre les actions engagées l'an passé : projet "ripisylves", projet "pelouses calcaires des Chaudrolles", suivi biologique du site, remplacement des pièges-cage classiques par ceux équipés du dispositif d'échappement pour le Vison d'Europe avec la signature par exemple d'une convention entre la Direction Régionale de l'Environnement Poitou-Charentes et la FDGDEC de Charente, etc.

En outre, de nouvelles actions ont aussi démarré, comme le volet d'information et de sensibilisation des partenaires locaux et du grand public sur le Vison d'Europe, et fondamental, le diagnostic des zones à risque de collision routière pour cette même espèce, fleuron du patrimoine de la vallée de l'Antenne. Par ailleurs, le projet de gestion des crues avance, et les gîtes de reproduction des chauves-souris hibernant aux Chaudrolles ont été recherchés.

Notons aussi que le travail partenarial entre forestiers et biologistes, engagé sur les vallées de l'Antenne (voir InfoSite n°1) et de la Charente-Seugne, fait désormais office d'exemplarité au niveau national : ainsi, en juin 2006, une session nationale "Peuplier et Environnement" a réuni dans la vallée ingénieurs forestiers et biologistes venus des quatre coins de France, et membres des ministères de l'Agriculture et de l'Ecologie, venus spécialement tirer profit de notre expérience dans la conciliation de l'environnement de la production populicole.

D'heureux présages pour la vallée de l'Antenne, donc !

Emmanuelle CHAMPION ■

Coordinatrice de la mise en œuvre du Docob



PHOTO EMMANUELLE CHAMPION

L'Antenne, un peu avant sa confluence avec la Charente.

SOMMAIRE

Projet "Ripisylves" : les avancées de 2006	2
Toujours fidèles à leur site d'hivernage... ..	2
... Mais où sont-elles en été ?	3
Vison d'Europe : une star à l'écran	4
Il est passé par ici, il repassera par là... ..	5
Il est signé !	6
Pour mieux vivre avec les crues	6
Tableau de bord des actions	7
Et pour 2007 ?	8

Les données recueillies lors de l'étude sur la reconquête et la reconstitution des ripisylves en bordure de cours d'eau (action E2) ont fait l'objet d'une présentation lors du comité de pilotage du 12 décembre 2006. Suite à la première vague d'envois de conventions de plantations, seuls deux propriétaires ont signé une convention et trois autres se sont engagés et ont réalisé eux-mêmes les plantations. Les négociations vont reprendre avec les propriétaires riverains en compagnie cette fois-ci des élus locaux.

Concernant l'étude de bassin (action E7), le SYMBA a maintenant rassemblé deux saisons de relevés d'étiage qui permettent de mettre en évidence les secteurs les plus sensibles mais également ceux qui sont les moins soumis au manque d'eau. Un réseau de suivi des niveaux d'eau (17 points de relevés hebdomadaires) sur l'année a récemment été défini. Un partenariat avec la faculté de Bordeaux devrait voir le jour pour répondre au volet hydrogéologique de l'étude avec le soutien technique de l'Institution Interdépartementale du Fleuve Charente.

Enfin, un projet de plaquette de conseils sur la gestion et la replantation de haies dans le bassin versant est en cours, ainsi qu'une réflexion conjointe avec la Chambre



PHOTO ALICE PERRON

Le Ris Bellot : un exemple de ripisylve en parfait état de fonctionnement, tant écologique (hébergement du Vison d'Europe...) que physico-chimique (recyclage des nutriments, contribution à l'épuration des eaux...).

d'agriculture sur les incitations techniques et financières d'accompagnement.

Alice PERRON
Technicienne-Rivière du SYMBA

CHAUVES-SOURIS

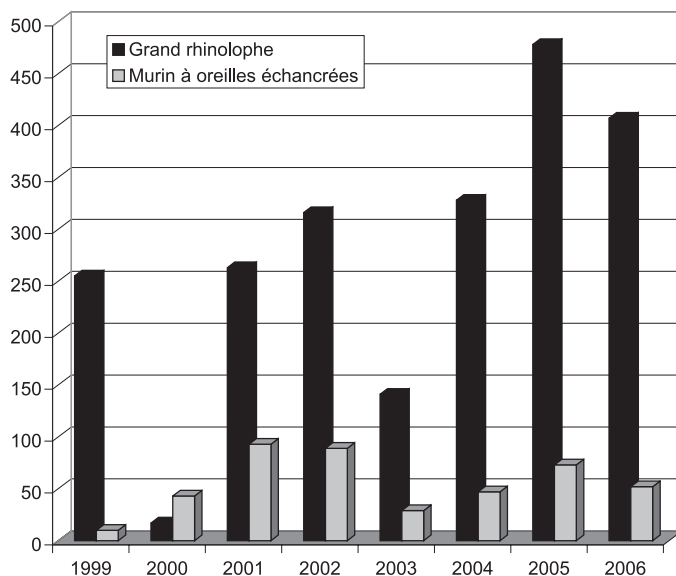
Toujours fidèles à leur site d'hivernage...

Chaque année, avec les premiers froids et la disparition des insectes, les chauves-souris se mettent en quête de gîtes souterrains peu fréquentés leur offrant les conditions nécessaires pour passer l'hiver dans un sommeil profond : c'est l'hibernation, période critique où tout dérangement peut occasionner une dépense d'énergie importante pouvant leur être fatale.

Les anciennes carrières souterraines des "Chaudrolles" à Saint-Sulpice-de-Cognac, hébergent chaque hiver une importante population de chauves-souris : le site est suivi depuis 1999 par Charente Nature et désormais dans le cadre de la mise en œuvre du DOCOB depuis 2005.

Chaque hiver, 300 à 600 individus appartenant jusqu'à 12 espèces différentes (sur les 20 que compte la Charente) sont recensés aux Chaudrolles, seul site d'hibernation connu sur la vallée de l'Antenne et l'un des sites majeurs de notre département, notamment pour le Murin à oreilles échanquées et le Grand Rhinolophe, espèces "phares".

Evolution des effectifs en hibernation des deux principales espèces de chauve-souris des carrières des Chaudrolles



En janvier 2006, les 483 individus de 7 espèces différentes (Grand rhinolophe, Petit rhinolophe, Oreillard roux, Murin à moustaches, Murin à oreilles échancrées, Murin sp, Barbastelle) attestent de la relative stabilité des populations au cours des 8 dernières années, malgré quelques variations interannuelles. Les populations de Murin à oreilles échancrées et de Grand Rhinolophe se maintiennent à un niveau important.

La difficulté d'accès et la tranquillité de ce site permettent actuellement aux carrières des Chaudrolles d'assurer pleinement leur rôle de site d'accueil majeur pour l'hibernation des chauves-souris en Charente.

Les effectifs stables, voire en augmentation, les confirment comme site majeur de Charente, notamment pour les 2 espèces phares.

... Mais où sont-elles en été ?

A ce jour, les gîtes de reproduction des espèces hibernant aux Chaudrolles sont toujours inconnus, malgré les premières recherches entreprises. A cette époque, les femelles gravides se rassemblent en colonies dans des gîtes de mises bas sélectionnés avec une extrême exigence. En effet, ces derniers doivent posséder des qualités très strictes et souvent spécifiques : microclimat chaud (20 à 45° C) rendant plus facile la thermorégulation des nouveau-nés dénudés, quiétude absolue, et proximité de zones de chasse rentables tout l'été.

Ainsi de nombreux édifices bâtis (greniers, combles, clochers d'églises, ponts...) peuvent leur convenir, à condition toutefois qu'ils puissent être accessibles et avec peu de dérangements. Des recherches poussées ont donc été entreprises en 2006. Bilan : échec et mat.

Les prospections des églises et autres bâtiments de la basse vallée de l'Antenne réalisées cet été sur les communes ayant donné leur accord, se sont révélées infructueuses : aucune colonie de reproduction de chauves-souris n'a pu être trouvée. La prospection des ponts n'a pas été plus fructueuse !

Où sont-elles passées ? Des prospections complémentaires sur les autres communes contactées cette année, mais n'ayant pas encore répondu, devront être réalisées dans les années à venir pour essayer de répondre à cette question. Il est également possible que des gîtes de reproduction soient localisés dans les combles de bâtiments privés, et donc plus difficile à détecter.



Avec un peu moins de 50 individus cet hiver aux Chaudrolles, le Murin à oreilles échancrées est la deuxième espèce "phare" du site.

PHOTO PHILIPPE JOURDE

Ce premier état des lieux, même si aucune colonie de reproduction n'a été trouvée, a permis de mettre en évidence les potentialités d'accueil de certains édifices (églises, ponts), avec la possibilité de les rendre fonctionnels pour les chauves-souris. En effet, vu la régression et la fragilité des populations, quelques aménagements simples, peu coûteux et faciles à réaliser pourront être proposés aux communes qui le souhaitent : barreaux anti-pigeons horizontaux plutôt que verticaux, pose de briques alvéolaires sous certains ponts...

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Laurent Précigout.

Suite au prochain numéro !

*Laurent PRECIGOUT,
Charente-Nature*

tél : 05 45 91 89 70

Une star à l'écran

Dans la suite logique des actions entreprises dès 2005 pour préserver le Vison d'Europe et le faire connaître (voir InfoSite n°1), cinq conférences-débat ont été organisées entre le 6 et le 24 novembre 2006 (un public peu nombreux mais captivé, et un débat riche) à Saint-Sulpice-de-Cognac, Matha, Mons et Cressé.

Animées par Pascal Fournier, spécialiste français de l'espèce et responsable de la Mission nationale Vison d'Europe, elles furent notamment l'occasion de découvrir le superbe film de R. Luques "Le Vison, trésor des marais", premières et seules images filmées de vison en France, et de comprendre pourquoi ce petit mammifère discret est aujourd'hui au bord de l'extinction totale : sur le territoire de la vallée de l'Antenne, il reste entre 5 et 10 individus, un noyau de population que seule notre mobilisation sauvera peut-être.

D'autres actions sont en cours, qui contribuent, en synergie, à la sauvegarde de l'espèce : adaptation



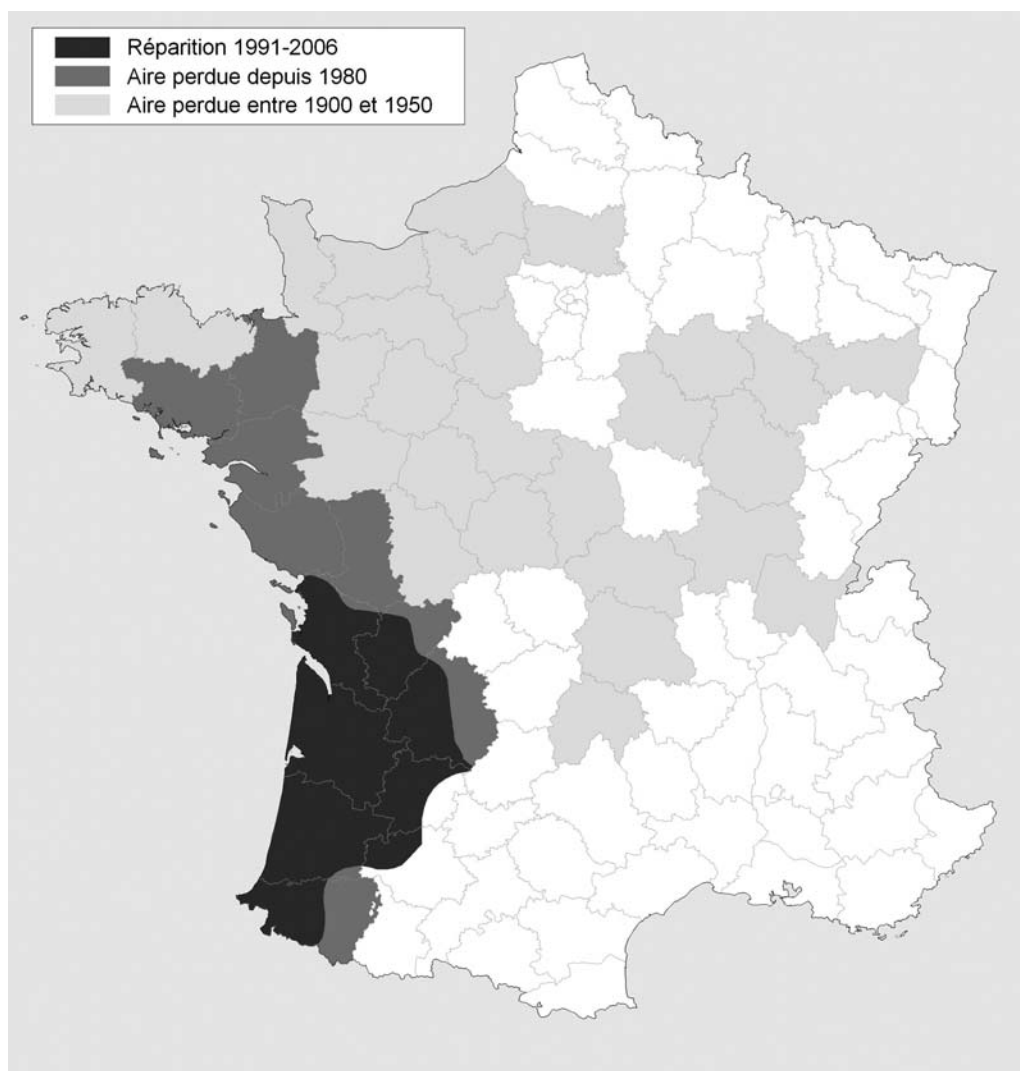
PHOTO PASCAL FOURNIER

Le Vison d'Europe est caractérisé par sa taille menue et la tache blanche de son menton qui s'étend sur la lèvre supérieure de part et d'autre de la truffe.

de la lutte contre les espèces exotiques envahissantes, remise à niveau des piégeurs agréés par des stages spécifiques (en 2006 : piégeurs de Charente agréés avant 1995), et travail sur les zones à risque de collision routière (voir article suivant).

En tant que carnivore, le Vison d'Europe est en sommet de chaîne alimentaire et indicateur de la qualité de nos marais et de nos rivières. Le succès ou l'échec de sa sauvegarde sera l'indicateur de notre niveau de conscience citoyenne en matière de conservation de notre patrimoine naturel...

Emmanuelle CHAMPION



Aire de répartition du Vison d'Europe

En France, le vison a perdu 50 % de son aire de répartition restante au cours des 15 dernières années. La vallée de l'Antenne et les sites Natura 2000 adjacents (vallée de la Charente, du Né, de la Seugne, marais de Rochefort...) constituent l'un des derniers bastions de l'espèce. (source : GREGE 2006)

Il est passé par ici, il repassera par là...

Pour le Vison d'Europe *Mustela lutreola*, petit mammifère mondialement menacé d'extinction, la vallée de l'Antenne constitue encore un havre de paix. Ce qui ne signifie pas qu'il y soit à l'abri de toutes les menaces qui pèsent sur lui : les acteurs locaux ont commencé à œuvrer dès 2005 pour faire disparaître celles liées aux risques accidentels de capture dans les pièges à ragondin ou d'empoisonnement, et le travail sur les zones à risque de collision routière a démarré en 2006.

Les problèmes se situent à chaque franchissement de rivière, fleuve, fossé ou zone inondable, mais également lorsque des infrastructures routières à forte fréquentation les longent. En effet, le Vison d'Europe est un animal territorial et exigeant en espace. Il est strictement inféodé au lit majeur des fleuves et des cours d'eau, autour desquels s'organise son domaine vital : il se déplace sur son territoire en suivant l'axe que représente le cours d'eau, en suivant les berges. Si la berge est interrompue par un pont, il monte sur la chaussée plutôt que de se mettre à l'eau. C'est là que, sur les routes à forte fréquentation routière, il se fait tuer. Or les densités sont devenues si faibles (peut-être 5 - 6 individus environ pour l'Antenne) que la mort d'un seul vison peut compromettre la survie de tout le noyau de population.

Une centaine de zones à risques ont été diagnostiquées le long de l'Antenne et de ses affluents : le risque de collision potentiel (indice calculé à partir du niveau de fréquentation du cours d'eau par le vison, et du trafic moyen journalier an-

nuel, au point étudié) est confronté à la configuration du terrain *in situ* (zone favorable ou non à l'espèce...) et à l'état de l'ouvrage au point de franchissement (continuité ou non de la berge sous l'ouvrage, existence d'une protection empêchant l'animal d'accéder à la chaussée...). Au final, il reste environ 50 zones à risque réel, dont une en risque "maximal" (franchissement de l'Antenne sur le contournement de Matha) et deux en risque "fort".

Perspectives de travail pour 2007 et 2008 : proposer des aménagements simples et élaborer un calendrier d'intervention avec les gestionnaires des infrastructures routières concernées par ces trois zones à risque. Pour celle en risque "moyen", son aménagement attendra l'occasion d'éventuels travaux futurs, et celles en risque "faible" ne nécessitent aucun aménagement. Quelques rares zones à risque "inconnu" faute de données sur le trafic routier, mériteraient un comptage de véhicules/jour ponctuel pour confirmer ou infirmer le risque de collision. Suite au prochain numéro d'InfoSite !

Emmanuelle CHAMPION

La zone à risque "maximal" du contournement de Matha. A l'étiage, le vison passe à pieds secs (et pour cause !) sous l'ouvrage. En crue, il doit traverser la nationale (trafic supérieur à 6 000 véhicules/jour).



IL EST SIGNÉ !

Saint-Sulpice-de-Cognac a signé le premier contrat Natura 2000 sur la Vallée de l'Antenne et ce pour une durée de cinq années.

Dès à présent, la commune intervient pour l'entretien biennuel du site des pelouses calcaires abritant les orchidées et notamment la rare Orchidée odorante. La superficie concernée appartient à différents propriétaires, ces derniers ont fait confiance à la municipalité et ont autorisé la collectivité à agir après avoir signé une convention bipartite.

2006 est l'année des premières interventions, les travaux d'entretien sont réalisés en fonction du Docob. La reconnaissance de ce site propice aux orchidées attire un grand nombre de visiteurs. Le respect de la nature par les promeneurs est satisfaisant. Toutefois il sera probablement nécessaire de rappeler que ces fleurs sont protégées et la cueillette interdite.

Il est important que les individus continuent à se comporter avec responsabilité face à la diversité et la spécificité de certains espaces. Natura 2000, assez souvent perçu comme une contrainte, commence à être reconnu comme une bonne mesure. D'autres sites sont en cours de concrétisation, il est souhaitable que nous ayons tous une perception plus forte de cette nature qui est et reste notre essence de vie.

Bernard FICHET

Maire de St-Sulpice-de-Cognac



La Biscutelle de Guillon : une autre rareté des Chaudrolles. Impossible de la confondre grâce à ses fruits en forme de grosses lunettes rondes.

PHOTO JEAN TERRISSE

POUR MIEUX VIVRE AVEC LES CRUES

L'EPTB Charente et le Syndicat de rivière de l'Antenne (SYMBA) analysent de façon similaire les inondations sur l'Antenne et travaillent de concert afin de limiter l'impact des crues de l'Antenne sur Javrezac et en aval. Il s'agit notamment de :

- réaliser un site de stockage des crues au niveau du Moulin de Préziers ;
- organiser une rétention d'eau au niveau des marais de Saint-Sulpice voire d'explorer d'autres sites ;
- installer deux cellules de prévision des crues à Javrezac et Saint-Sulpice-de-Cognac ;
- gérer de façon coordonnée le bassin et les ouvrages hydrauliques de l'Antenne.

Une démarche de concertation locale a été initiée par l'EPTB avec le SYMBA, et les acteurs de l'Antenne :

- début 2006, première réunion qui rassemblait tous les intervenants du bassin versant de l'Antenne :

structure animatrice Natura 2000, chasse, pêche, agriculteurs, quelques élus... à Saint-Sulpice-de-Cognac pour présenter le projet de lutte contre les inondations ;

- journée de travail EPTB / SYMBA avec une visite de terrain au Moulin de Préziers et sur les marais ;
- une deuxième réunion publique a été organisée en septembre 2006 pour faire le point sur l'avancement du projet.


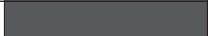



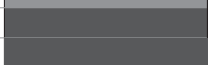



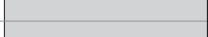
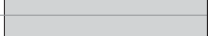






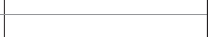


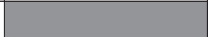
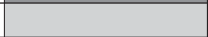





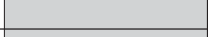




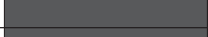
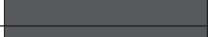




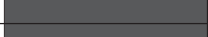




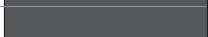


Ces moments de rencontre sont essentiels pour informer, sensibiliser et assurer la cohérence des projets avec les enjeux et usages locaux mais aussi pour la prise en compte des milieux et des zones humides. La définition des travaux sera précisée courant 2007 et de nouvelles réunions d'information sont donc envisagées.

Harold RETHORET

IIFC

Tableau de bord des actions

Avancement :  Terminé  En cours  Amorcé  Non commencé

N°	Priorité	Titre de l'action	Maître d'œuvre	Avancement nov. 2006
P1	2	Chantier de restauration des pelouses calcicoles (secteurs remarquables)	Bénévoles de Charente-Nature, Société Française d'Orchidophilie, Commune St Sulpice de C.	
P2	2	Entretien périodique des pelouses calcicoles	Commune St Sulpice de C.	
E1	3	Lutte sélective Ragondin ; formation des partenaires		
		<i>achat de pièges</i>	Asso. Cantonale Matha FDGDON 17, FDC16, FDGDEC 16	
		<i>fonctionnement</i>	Asso. Cantonale Matha FDGDON 17, FDC16, FDGDEC 16	
		<i>diffusion de brochures Vison/ragondin soirées d'information communales</i>	Animateur Docob P. Fournier (Mission Vison)	
E1b	1	Faire évoluer règlementation/types pièges utilisés dans site	Divers	
E2	3	Reconstituer/restaurer ripisylve en bord de cours d'eau		
		<i>diagnostic biologique initial</i>	SYMBA	
		<i>sensibiliser sur les secteurs d'action</i>	SYMBA	
		<i>travaux de plantation ou remise en état</i>	SYMBA	
		<i>entretien périodique : Contrat N. 2000 (autre outil ?)</i>		
E3	3	Adopter gestion "douce" cours d'eau (lit min.) & berges basses		
E4	3	Améliorer franchissab. ouvrages hydrau. / poissons migr	SYMBA, IIFC	
E5	3	Aménagements de diversification du milieu aquatique		
		<i>diagnostic initial</i>		
		<i>état des lieux et suivi biologique</i>		
		<i>épis, déflecteur, cache sous berge</i>		
		<i>seuil</i>		
		<i>frayère 20 m²</i>		
		<i>pose de Blocs</i>		
E6	3	Reméandrement cours d'eau - réhabilitation bras morts		
E7	2	Etude de bassin (amont site, dépt. 17)	SYMBA	
E8	3	Protocole expérimental - gestion des eaux en période de crue	SYMBA / IIFC	
E9	3	Protocole expérimental - gestion des eaux en étiage		
E10	3	Mesures agri-environnementales à encourager sur le site et son bassin versant	DDAF	
E11	3	Recommandations générales / bassin versant du site	SYMBA	
B1	3	Gestion environnementale des boisements spontanés		
B2	2	Gestion environnementale des boisements mixtes	CRPF	
B3	1	Gestion environnementale des boisements de rapport	CRPF	
B4	3	Gestion environnementale des ripisylves		
B5	3	Gestion environnementale de la Chênaie thermophile		
B6	1	Etude des stations sylvicoles (sylviculture du frêne)		
S1	2	Suivi des habitats calcicoles des Chaudrolles	Charente-Nature	
S2	2	Suivi annuel populations hivernantes de chauve-souris	Charente-Nature	
S3	1	Recherche sites repro. & terrains chasse chauve-souris	Charente-Nature	
S4	3	Diagnostic enjeux routiers / Vison d'Europe (collisions)	LPO	
S5	3	Clarification phytosociologique - habitats 91EO et 91FO	LPO	
S6	3	Suivi évolution habitats-espèces d'intérêt communaut.		
MO1	3	Assistance à la mise en œuvre du Docob	Animateur Docob	
MO2	3	Modification de périmètre	DIREN	
MO3	1	Edition/diffusion cartes grand format du site N. 2000		
MO4	2	Sensibilisation acteurs-public / richesse biologique site		
		<i>plaquette Chauve-souris</i>	Animateur Docob	
		<i>diffusion brochures Vison/ragondin</i>	Animateur Docob	
		<i>soirées d'information communales Vison d'Europe</i>	P. Fournier (Mission Vison)	

L'année prochaine sera consacrée à la poursuite ou la clôture des actions pluri-annuelles déjà engagées (ripisylves, étude de bassin, amélioration et suivi des connaissances biologiques...), ainsi qu'à la phase opérationnelle de réaménagement des zones diagnostiquées en 2006 comme présentant un fort risque réel de collision pour le Vi-



PHOTO EMMANUELLE CHAMPION

L'Antenne, entre Prignac et Javrezac : une végétation aquatique et rivulaire riche est garante de diversité biologique : insectes, poissons, mammifères... trouvent là leurs lieux de développement optimaux. A l'inverse, les berges trop "propres" sont synonymes de "désert biologique".

son d'Europe. L'année 2007 devrait également voir se développer un outil contractuel "sylvo-environnement" à l'instar de ce qui existe dans le domaine agricole, et qui pourrait bénéficier aux propriétaires forestiers désireux de valoriser ou d'améliorer les pratiques respec-

tueuses de l'environnement qu'ils mettent en œuvre. Je reste, comme toujours, à votre disposition et à votre écoute pour tout conseil environnemental sur la vallée.

Emmanuelle CHAMPION

Petit lexique des abréviations :

Docob : Document d'Objectifs Natura 2000

MEDD : Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable

Retrouvez ces lettres d'information sur Internet

Vous pouvez télécharger les deux premiers numéros d'InfoSite en allant à l'adresse suivante : <http://www.lpo.fr/etudes/natura2000/index.shtml>



Directeur de publication : Michel Métais
 Coordination-Conception : Emmanuelle Champion
 Réalisation : Marie-Cécile Cosmo - Service Editions LPO © 2006 - ED0611013MC
 Imprimé par Imprimerie Lagarde - Label Imprim'Vert - 17 Breuillet
 Cette Lettre d'Information est éditée par la Ligue pour la Protection des Oiseaux dans le cadre de sa mission déléguée de l'Etat comme structure animatrice du DOCOB N2000 du site "Vallée de l'Antenne", sous l'autorité du sous-préfet de Saint-Jean d'Angély.
 Document publié avec le soutien de l'Union européenne et du ministère de l'Ecologie et du Développement Durable.

